

**Commune de GOURNAY- Indre**

***Procès-Verbal CONSEIL MUNICIPAL***

**Le Lundi 12 octobre 2021** à 19h30 à la Salle des fêtes

Le conseil municipal de Gournay, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire à la salle des fêtes de Gournay, sous la présidence du Maire, Philippe BAZIN.

présents :

Philippe BAZIN, Bertrand SACHET, Christian MONTINTIN, Pascal CHARTIER, Annie FEUILLADE, Fabrice LARUE, Catherine BOUHET, Corentin LAVENU, Cyril VILLEMONT Solange DURIS .

Absent(es)-excusé(es) : .

Pouvoir :

Secrétaire de séance : Corentin LAVENU

**ORDRE DU JOUR :**

- **Approbation du procès-verbal de la séance du 23 août 2021 :**

**Contre : Abstention : Pour :**

*Le procès-verbal de la séance du 23 août 2021 est*

**Délibérations :**

- **Décision modificative du budget principal**

Afin de procéder à des ajustement de trésorerie pour régler le site internet de la commune il convient de procéder à une décision modificative du budget principal qui s'articule de la façon suivante :

	<b>Diminution de crédit</b>	<b>Augmentation de crédit</b>
Compte 2121(Plantations)	<b>7000.00€</b>	
Compte 2051		<b>7000.00€</b>

le conseil municipal, après en avoir délibéré :

**Contre : Abstention : Pour :**

- valide ou pas le tableau ci dessus

- Subvention Familles Rurales :

Dans le cadre des rencontres astronomiques en Berry-Sud, deux clubs d'astronomes – amateurs s'unissent pour organiser un événement scientifique et culturel dans le sud de l'Indre maillet.

L'association demande la participation des communes par le biais d'une subvention exceptionnelle pour assurer la préparation et le succès de cet événement.

Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance du projet :

**Contre : Abstention : Pour :**

- Valide ou pas la demande et décide d'accorder ou pas la somme de

- **Subvention Advenir Borne électrique**

Monsieur le Maire présente le devis de borne de recharge véhicules électrique pour le parking du bourg

Le Conseil municipal conscient de l'importance de cette opération décide :

**Contre : Abstention : Pour :**

- De valider ou pas le devis du SDEI,
- D'autoriser Monsieur le Maire à faire les démarches nécessaires auprès du SDEI pour le montage de l'aide et de l'installation de la borne électrique

## **POINTS**

### **Subvention pour la remise en état de documents issus des archives de la commune**

Dans le cadre de la préservation du patrimoine de la commune, il est important de faire restaurer les ouvrages qui le nécessite.

Après le passage de madame Rondet, et de Madame Dorsy des Archives Départementales, il a été conseiller de faire restaurer :

- une bannière
- des antependiums

Des demandes de devis sont en cours

### **Gournay PV et son inauguration:**

Monsieur le Maire rappelle que le conseil municipal a été destinataire d'une invitation pour l'inauguration le 4 octobre 2021 pour l'inauguration qui se tiendra le jeudi 21 octobre 2021 à 17 h

### **Les divers travaux dans la commune :**

- les routes :
  
- 1 place de l'église :
  
- 5 rue de la Chapelle :
  
- chambre froide pour la salle des fêtes :
  
- Projet de boîte à livre :
  
- Location 3 route de la Chapelle
  
- Vente Auconte, parcelle du Plaix
  
- Proposition de location des bureaux de la Ceratera
  
- Halloween

- **Lignes directives :**

Le centre de gestion propose une trame de travail adaptée à la taille de la collectivité afin de définir les enjeux et les objectifs de la politique de ressources humaines de la commune ; elles sont une source d'informations destinée aux agents et seront adoptée par voie d'arrêté du maire après avoir été soumises au Comité Technique du Centre de gestion.

Les membres du conseil qui le désirent peuvent se réunir avec Monsieur le maire afin de travailler sur ce projet.

Monsieur Sachet, monsieur Montintin et monsieur Villemont se sont porté volontaire pour travailler sur ce dossier en octobre.

**Vidéoprotection :**

L'installation est terminée sur les sites du restaurant , de l'espace numérique et de la salle des fêtes.

ETB reviendra des que la mairie sera terminée, les panneaux aux entrées de bourg vont être posés.

Pour visualiser les images en direct, il faut s'équiper d'écran de PC, actuellement, sur le site espace numérique, c'est l'écran de Bart qui est relié mais un simple écran d'ordi de seconde main fait l'affaire.

### **Questions diverses :**

**L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à heures.**

**Prochaine réunion du conseil municipal le 2021 à 19 h 30**